



Projet citoyenneté : Accompagnement des publics concernés à l'exercice du droit de vote

Mis en œuvre par ALVE

enjeux

La participation des personnes concernées aux décisions qui les concerne et aux orientations des dispositifs dont ils sont usagers figure au cœur des initiatives en santé mentale. Les instances telles que le Conseil de Vie Sociale en établissement ou le Conseil Local en Santé Mentale sont des exemples de lieux où les personnes concernées peuvent exprimer leurs avis et idées. Toutefois, en dehors de ces espaces, il est plus difficile pour elles d'exister dans la vie sociale, au même titre que les autres citoyens.

Par exemple, s'agissant de l'exercice du droit de vote dans le cadre des élections, le législateur excluait jusqu'à très récemment les majeurs sous tutelle (2019). L'ouverture du vote à l'ensemble des citoyens soulève ainsi la question de l'acculturation de ces publics à l'exercice ce droit fondamental.

PROBLÉMATIQUE

- › Comment sensibiliser les personnes concernées à l'expression de leurs opinions sur la vie publique ?
- › Comment accompagner les publics dans la compréhension du droit de vote et de leur intérêt à l'exercer ?

contexte

La Maison des Belles Fontaines est un Foyer de vie situé dans la ville de Juvisy qui accueille une quinzaine de résidents. Dans le cadre de l'accompagnement de ses résidents vers l'autodétermination, l'équipe a mis en place un programme de sensibilisation sur la thématique de la citoyenneté. Le contexte pré-électoral a pu être mis à profit en vue d'accompagner les usagers vers une inscription sur les listes électorales et éventuellement le vote.

Fort d'un ancrage dans le cœur de la ville et d'une proximité avec ses acteurs institutionnels, le Foyer de vie a pu s'appuyer sur son réseau (le SAVS l'APPR'HOUCHE) et un élu local pour organiser un « temps fort » de la citoyenneté. L'organisation de ce temps pédagogique, inclusif et au sein de leur lieu de vie permet aux participants d'appréhender positivement la question du droit de vote.

OBJECTIFS

- › Favoriser l'accès aux droits fondamentaux des usagers
- › Développer l'inclusion des publics concernés dans la société
- › Contribuer à la déstigmatisation des troubles psychiques

LA PRATIQUE

Un projet
en 3 temps

1. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

- › Échanges collectifs sur la citoyenneté
- › Mise en place d'une campagne d'affichage pédagogique au sein de l'établissement autour de questions :
 - « C'est quoi la citoyenneté ? »,
 - « À quoi sert une élection ? »,
 - « Qu'est-ce qu'un parti politique ? », ...

3. ACCOMPAGNEMENT

- › Accompagner les publics dans la démarche d'inscription sur les listes électorales, l'analyse des différents programmes, la formulation d'un avis ...
- › Informer les tuteurs et curateurs pour les inclure dans la démarche ainsi que les agents de la ville en charge de l'organisation des élections ...

2. TEMPS FORT

- Organisation d'une matinée d'échanges autour du droit de vote :
- › Mobilisation des résidents du foyer de vie, des usagers du SAVS, des équipes d'accompagnement et des directions
 - › Intervention du député de la circonscription sur le droit de vote, son histoire et ses modalités
 - › Questions/Réponses entre les participants et l'élu :
 - « Est-ce que l'isolement est accessible pour tous ? »,
 - « Combien de temps dure un mandat ? »,
 - « À quoi sert l'écharpe tricolore ? », ...



CONTACT

MAISON DES BELLES FONTAINES – ALVE – 3, avenue du Général de Gaulle – 91260 Juvisy-sur-Orge – <https://www.alve.fr>
Géraldine DIALLO, Coordinatrice – geraldine.diallo@alve.fr – 01 69 21 39 33